

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER
MINISTRE, CHARGE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DES FINANCES



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2017

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I- REALISATION DES RESSOURCES.....	4
1.1 Ressources budgétaires.....	5
1.1.1 Ressources intérieures	5
1.1.2 Ressources extérieures	8
1.2 Ressources de trésorerie	10
II-EXECUTION DES DEPENSES	11
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type	11
2.1.1 Dépenses budgétaires	12
2.1.2 Dépenses de trésorerie	18
2.2 Analyse des dépenses d'investissement par capacité d'absorption	18
2.3 Analyse des dépenses par grande fonction	18
2.4 Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres	20
III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES.....	21
IV- EVOLUTION DES INDICATEURS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER	21
4.1 Plancher sur les dépenses pro-pauvres.....	21
4.2 Plancher sur les recettes fiscales	21
CONCLUSION	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Réalisation des ressources budgétaires de l'Etat à fin septembre 2017	4
Tableau 2 : Situation des dépenses budgétaires par type à fin septembre 2017	11
Tableau 3 : Etat d'exécution des dépenses globales par grande fonction à fin septembre 2017	19
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2017	20
Tableau 5 : Etat des paiements effectués par les comptables par nature de dépenses à fin septembre 2017	21
Tableau 6 : Evolution des indicateurs budgétaires du programme économique et financier à fin septembre 2017	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2017.....	5
Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2017	12
Graphique 3 : Exécution des dépenses du budget de l'Etat par grande fonction à fin septembre 2017	19
Graphique 4 : Dépenses d'investissement par grande fonction à fin septembre 2017.....	20

LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire à fin septembre 2017	23
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires à fin septembre 2017	24
Annexe 3 : Situation des dépenses par secteur et par fonction à fin septembre 2017	25
Annexe 4 : Etat détaillé des dépenses par secteur et par fonction à fin septembre 2017	26
Annexe 5 : Situation des dépenses par Ministère et Institution à fin septembre 2017	28
Annexe 6 : Situation d'exécution des dépenses sociales à fin septembre 2017	29
Annexe 7 : Etat d'exécution des dépenses d'investissement à fin septembre 2017	30
Annexe 8 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres à fin septembre 2017	31

INTRODUCTION

L'exécution du budget au troisième trimestre 2017 s'est déroulée dans un environnement socio-politique et économique moins défavorable.

En effet, au plan socio-politique, le succès de l'organisation, du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan, des huitièmes jeux de la francophonie qui ont enregistré la participation de 53 pays et la présence de nombreux Chefs d'Etat, a davantage redoré l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur. Par ailleurs, la signature le 17 août 2017 d'un protocole d'accord portant trêve sociale entre le Gouvernement et les syndicats des fonctionnaires et agents de l'Etat, qui met fin aux revendications sociales entamées en début d'année, consolide la paix et la cohésion sociale. En outre, l'installation officielle le 15 juillet 2017 des organes du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC) et la mise en œuvre des actions définies dans la stratégie du Gouvernement de lutte contre la vie chère, ont contribué à l'apaisement du climat social.

Au niveau économique, le satisfécit exprimé par la mission du Fonds Monétaire International à l'issue de la deuxième revue du programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédits (FEC) et le Mécanisme Elargi de Crédits (MEDC) sur la période 2016-2019, qui a eu lieu au mois de septembre 2017, témoigne de l'évolution satisfaisante de l'économie ivoirienne.

L'objet de la présente Communication en Conseil des Ministres est de présenter la situation d'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2017, à travers l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle fait également le point de la mise en œuvre des engagements budgétaires du Programme Economique et Financier, conclu avec le Fonds Monétaire International.

I- REALISATION DES RESSOURCES

Les ressources mobilisées à fin septembre 2017 se situent à **4.535,3 milliards de FCFA** pour une prévision de **4.523,8 milliards de FCFA**, soit un taux de mobilisation de 100,3%. Ces réalisations comprennent 4.436 milliards de FCFA de ressources budgétaires (97,8% des recettes totales) et 99,3 milliards de FCFA de ressources de trésorerie.

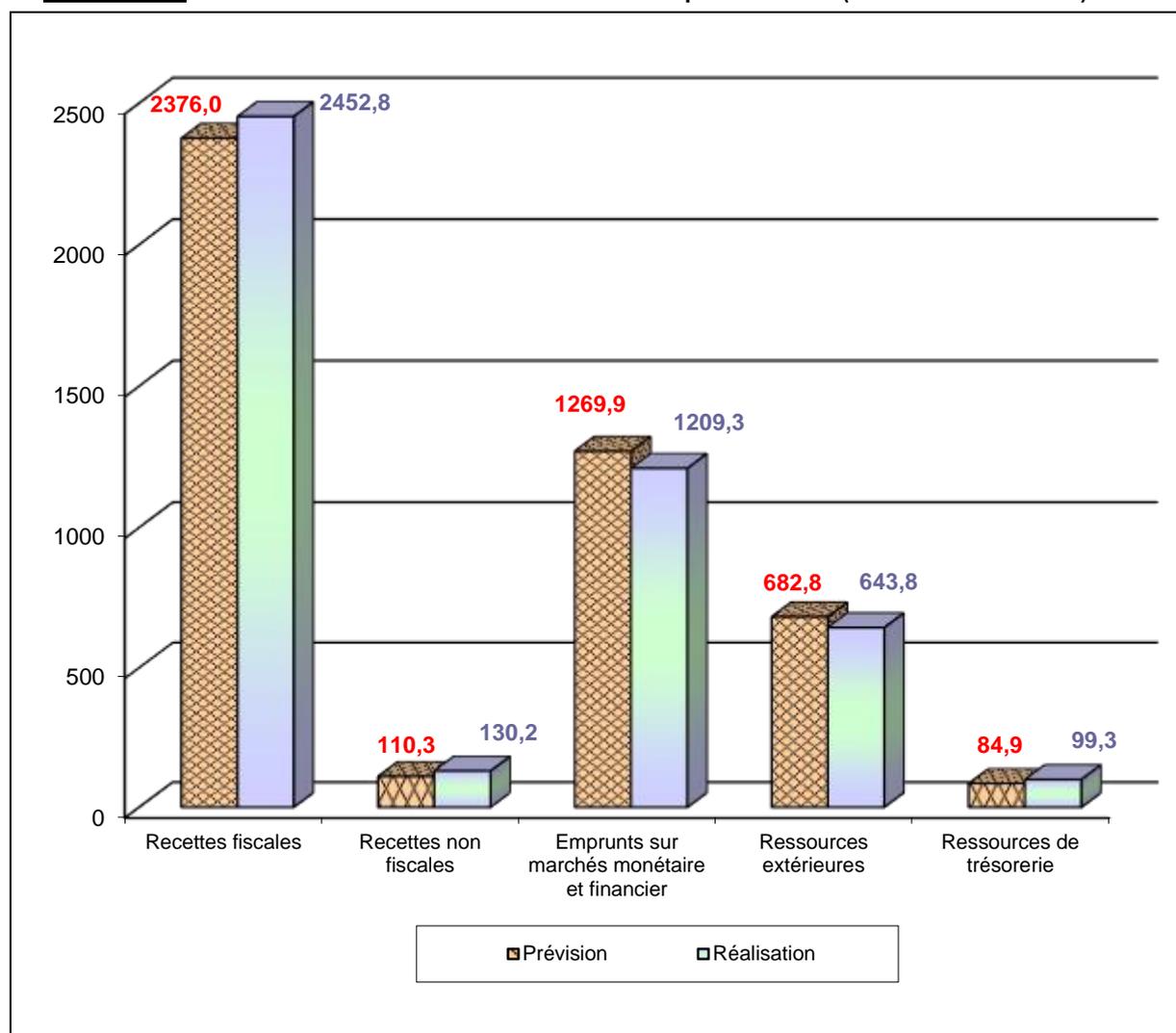
Tableau 1 : Réalisation des ressources budgétaires de l'Etat à fin septembre 2017

(En milliard de FCFA)

Nature des ressources	Fin septembre 2016			Fin septembre 2017		
	Objectif	Réalisation	Taux de réalisation	Objectif	Réalisation	Taux de réalisation
Ressources budgétaires	3 884,5	3 859,4	99,4%	4 438,9	4 436,0	99,9%
Ressources intérieures	3 509,5	3 432,5	97,8%	3 756,1	3 792,2	101,0%
Recettes fiscales	2 324,5	2 265,4	97,5%	2 376,0	2 452,8	103,2%
Recettes non fiscales	63,5	79,2	124,8%	110,3	130,2	118,0%
Emissions titres publics	1 121,6	1 087,9	97,0%	1 269,9	1 209,3	95,2%
Ressources extérieures	374,9	426,9	113,9%	682,8	643,8	94,3%
Appuis budgétaires	0,0	73,8		154,6	152,1	98,4%
<i>dont FMI</i>	0,0	0,0		80,8	78,3	96,9%
<i>AFD (C2D)</i>	0,0	73,8		73,8	73,8	100,0%
Financement extérieur	374,9	353,1	94,2%	528,1	491,7	93,1%
<i>Dons-projets</i>	75,1	96,7	128,9%	117,3	99,7	85,0%
<i>Emprunts-projets</i>	299,9	256,4	85,5%	410,8	392,0	95,4%
<i>Dons-programmes</i>	0,0	0,0		0,0	0,0	
Ressources de trésorerie	76,6	84,9	110,7%	84,9	99,3	117,0%
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	64,6	71,5	110,7%	72,7	72,7	100,0%
TVA secteur électricité	12,1	13,4	110,8%	12,2	26,6	218,2%
Total Ressources	3 961,1	3 944,3	99,6%	4 523,8	4 535,3	100,3%

Sources : DGBF-DGI-DGD-DGTCP-DGE

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin septembre 2017 (en milliards de FCFA)



Sources : DGBF-DGI-DGD-DGTCP-DGE

1.1 Ressources budgétaires

Les **ressources budgétaires** se sont établies à hauteur de **4.436 milliards de FCFA**, avec un taux de réalisation de 99,9% par rapport aux prévisions de 4.438,9 milliards de FCFA. Ces réalisations sont constituées à 85,5% de ressources intérieures et 14,5% de ressources extérieures. Elles affichent une progression de 14,9% par rapport aux réalisations à fin septembre de l'année précédente.

1.1.1 Ressources intérieures

La mobilisation des ressources intérieures s'élève à **3.792,2 milliards de FCFA** contre un objectif de 3.756,1 milliards de FCFA. Ces ressources comprennent les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les emprunts sur les marchés monétaire et financier.

➤ Recettes fiscales

Les **recettes fiscales** recouvrées représentent 64,7% des ressources intérieures. Elles se chiffrent à **2.452,8 milliards de FCFA**, enregistrant un excédent de 76,8 milliards de FCFA par rapport à l'objectif de 2.376 milliards de FCFA.

Ce résultat est lié principalement à une mobilisation plus importante que prévue des taxes à l'exportation (DUS), des droits d'enregistrement sur le café et le cacao, des revenus du pétrole et du gaz, de la taxe sur les produits pétroliers, de l'impôt BIC hors pétrole et gaz, de l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers et de la taxe sur le caoutchouc.

Les taxes à l'exportation (DUS) ont été recouvrées à hauteur de 349,5 milliards de FCFA, avec un écart positif de 46,4 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 303,1 milliards de FCFA. Ce niveau de recouvrement s'explique par un volume de cacao excédentaire de 166 497 tonnes par rapport aux projections (1 446 706 tonnes réalisées contre 1 280 209 tonnes attendues) qui a permis de résorber l'impact négatif induit par un prix CAF moyen plus faible que prévu (1.661,80 FCFA/kg en réalisation contre 1.668,22 FCFA/kg projeté).

Les droits d'enregistrement sur le café et le cacao, encaissés à hauteur de 80,7 milliards de FCFA, affichent un excédent de 21,5 milliards de FCFA par rapport à un objectif de 59,2 milliards de FCFA, du fait de la perception des droits sur des contrats enregistrés avant l'entrée en vigueur de la mesure de suspension desdits droits sur la période allant d'avril à décembre 2017.

Les revenus du pétrole et du gaz se sont élevés à 70,9 milliards de FCFA contre 50,9 milliards de FCFA prévus, dégagant un écart positif de 20 milliards de FCFA, en raison, d'une part, de l'encaissement plus tôt que prévu de la part Etat liée à l'enlèvement de pétrole brut sur le bloc CI-40, initialement attendue au 4^{ème} trimestre et d'autre part, d'une production de gaz plus importante que prévue.

Les taxes à l'importation sur les produits pétroliers se sont chiffrés à 214,4 milliards de FCFA pour un objectif de 189,7 milliards de FCFA, soit un écart positif de 24,7 milliards de FCFA. Cet écart s'explique par un volume excédentaire de carburant mis à la consommation de 65,3 millions de litres (+2,8 millions de litres pour le gasoil et +62,5 millions de litres au titre du super carburant) et par un niveau de taxation plus important que projeté dans les hypothèses relatives aux principaux produits pétroliers (162,6 FCFA/litre en réalisation contre 143,6 FCFA/litre en prévision pour le gasoil et 152,1 FCFA/litre en réalisation contre 145,9 FCFA/litre en prévision pour le super carburant).

La taxe sur le caoutchouc a été encaissée à hauteur de 4,5 milliards de FCFA pour un objectif de 2 milliards de FCFA, soit un dépassement de 2,5 milliards de FCFA, lié à l'évolution plus favorable que prévue du prix du caoutchouc sur le marché international, qui continue de s'afficher au-delà du seuil de 1.000 FCFA/Kg.

L'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers a été collecté à hauteur de 74,6 milliards de FCFA pour une prévision de 69,7 milliards de FCFA, soit un écart positif de 4,9 milliards de FCFA qui s'explique essentiellement par le paiement par anticipation de dividendes, attendu au quatrième trimestre 2017.

L'impôt BIC hors pétrole et gaz s'est établi à 284,8 milliards de FCFA pour une prévision de 280,8 milliards de FCFA, enregistrant un surplus de 4 milliards de FCFA, en lien notamment avec la forte progression par rapport à 2016 (+49,3%) des retenues à la source opérées sur certaines productions agricoles, en pleine expansion (caoutchouc, palmier à huile, etc.).

Toutefois, l'effet de ces bons résultats a été atténué par les contre-performances enregistrées principalement au niveau de la taxe sur les marchandises générales, de la taxe sur la valeur ajoutée, des impôts sur revenus et salaires, la taxe sur les télécommunications ainsi que des patentes et licences.

Les taxes à l'importation sur les marchandises générales s'établissent à 557,1 milliards de FCFA pour une prévision de 570,5 milliards de FCFA. Elles affichent une contre-performance de 13,4 milliards de FCFA, due à un niveau plus bas que prévu des prix moyens des produits importés (308 francs/kg en réalisation contre une projection de 338,3 francs/kg) et au repli, quoique léger, des volumes des mises à la consommation de ces marchandises (7 395 553 tonnes en réalisation contre un niveau attendu de 7 502 999 tonnes).

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en régime intérieur s'est élevée à 257,8 milliards de FCFA contre 266 milliards de FCFA prévus, soit un écart négatif de 8,2 milliards de FCFA, résultant essentiellement d'un niveau plus élevé que prévu des reversements de TVA au secteur de l'électricité (26,6 milliards de FCFA réalisés contre 12,2 milliards de FCFA prévus), en rapport avec le paiement des factures antérieurement dues et ayant bénéficié d'un délai supplémentaire accordé par le Gouvernement pour leur règlement, ainsi que l'augmentation récente des tarifs de l'électricité pour les moyennes et hautes tensions.

Les impôts sur revenus et salaires se sont situés à 326,6 milliards de FCFA, affichant un écart négatif de 5,8 milliards de FCFA par rapport à la prévision de 332,4 milliards de FCFA. Cette contre-performance est en rapport avec l'exonération d'une partie des pensions des retraités et les mesures sociales en faveur des personnes en situation de handicap.

La taxe sur les télécommunications, d'un montant de 34 milliards de FCFA, enregistre une contre-performance de 9,1 milliards de FCFA par rapport à l'objectif de 43,1 milliards de FCFA, en raison principalement de l'impact de la fusion-absorption de Côte d'Ivoire Télécom par Orange Côte d'Ivoire, qui a entraîné la non-taxation des transactions commerciales entre ces deux opérateurs (interconnexion, usage du réseau, divers autres services).

Les patentes et licences ont été recouvrées à hauteur de 24,2 milliards de FCFA, avec un écart négatif de 6,3 milliards de FCFA par rapport à l'objectif de 30,4 milliards de FCFA.

➤ Recettes non fiscales

Les **recettes non fiscales** ont été recouvrées à hauteur de 130,2 milliards de FCFA, pour une prévision de 110,3 milliards de FCFA, soit un écart positif de 19,9 milliards de FCFA, en liaison principalement avec les résultats positifs enregistrés au niveau des produits de privatisation et vente d'actifs (16,1 milliards de FCFA contre une prévision de 5 milliards) et des dividendes versés plus tôt qu'attendu par les entreprises publiques (8,4 milliards de FCFA contre une prévision de 4 milliards).

Ce niveau de réalisation comprend :

- ✓ **les licences de télécommunication** : 62 milliards de FCFA contre 65 milliards de FCFA prévus ;
- ✓ **les produits de privatisation et vente d'actifs** : 16,1 milliards de FCFA (10,4 milliards de FCFA de NSIA Banque et 5,5 milliards de FCFA de la CIDT) contre 5 milliards de FCFA prévus ;
- ✓ **les revenus du domaine** : 17,1 milliards de FCFA contre une prévision de 15,5 milliards de FCFA;
- ✓ **les versements des entreprises** : 0,5 milliard de FCFA contre une prévision de 0,7 milliard de FCFA ;
- ✓ **les bonus de signature** : 2,5 milliards de FCFA, en ligne avec les prévisions ;
- ✓ **les recettes des services** : 12,8 milliards de FCFA contre 10,3 milliards de FCFA prévus ;
- ✓ **le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)**: 10,8 milliards de FCFA contre 7,2 milliards de FCFA prévus.
- ✓ **les dividendes** : 8,4 milliards de FCFA dont 5,1 milliards de FCFA versés par la société des Mines TONGON, 0,9 milliard de FCFA par la société WEBB FONTAINE, 0,8 milliard de FCFA par la NSIA Banque, 0,8 milliard de FCFA par la société SOCOPRIM et 0,4 milliard de FCFA par la SIB.

➤ Emissions de titres d'Etat

Les interventions de l'Etat sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 1.209,3 milliards de FCFA contre 1.269,9 milliards de FCFA prévus, soit un écart négatif de 60,6 milliards de FCFA. Ce niveau de réalisation comprend 165,4 milliards de FCFA de bons du Trésor, 193,9 milliards de FCFA d'obligations assimilables du Trésor, 137,1 milliards de FCFA d'emprunts obligataires et 712,9 milliards de FCFA d'Eurobonds.

1.1.2 Ressources extérieures

Les **ressources extérieures** ont été mobilisées à hauteur de **643,8 milliards de FCFA** pour un objectif de 682,8 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 94,3%. Ces ressources intègrent les tirages sur les emprunts-projets, les dons-projets et les appuis budgétaires.

Les tirages sur les **emprunts-projets** s'établissent à **392 milliards de FCFA** contre 410,8 milliards de FCFA prévus, soit un taux d'exécution de 95,4%. Ils proviennent principalement des bailleurs suivants :

- ✓ **Eximbank Chine : 183,4 milliards de FCFA** pour le financement :
 - du projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire (172,9 milliards) ;
 - du projet d'interconnexion des réseaux électriques entre la Côte d'Ivoire et le Mali (9,3 milliards) ;
 - du projet d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré (1,2 milliard).
- ✓ **Banque Ouest Africaine de Développement : 114 milliards de FCFA**, principalement dans le cadre du financement du projet de transport urbain (110,7 milliards) ;
- ✓ **Banque Islamique de Développement : 26,5 milliards de FCFA** au titre principalement :
 - de l'aménagement de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké (10,9 milliards) ;
 - de l'aménagement de la route Boundiali - Odienné - Frontière Guinée (5,7 milliards) ;
 - du programme national de développement communautaire (1,8 milliard) ;
 - de l'aménagement de la route Boundiali-Tengréla-Mali (1,7 milliard) ;
 - de l'approvisionnement en eau potable des villes de Bouna et de Bondoukou (1,6 milliard) ;
 - du projet de production et de traitement des semences certifiées de riz en Côte d'Ivoire (1,3 milliard).
- ✓ **Banque mondiale : 18,4 milliards de FCFA** principalement pour :
 - le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (11,1 milliards) ;
 - le projet d'appui aux secteurs agricoles (3,5 milliards) ;
 - le projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (3 milliards).
- ✓ **Banque Africaine de Développement : 11,5 milliards de FCFA** essentiellement dans le cadre :
 - du projet d'appui au pôle agro-industriel du Béliér (8 milliards) ;
 - du programme d'aménagement des routes et de la facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (3,2 milliards).
- ✓ **Fonds Africain de Développement/Banque Africaine de Développement : (6,6 milliards)** pour l'aménagement du corridor Bamako - Kani - Boundiali - San-Pédro.

Les **dons-projets** ont été exécutés à hauteur de 99,7 milliards de FCFA contre un objectif de 117,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 85%. Les tirages sur dons-projets proviennent principalement des bailleurs ci-après :

- ✓ **Banque mondiale : 36,3 milliards de FCFA** pour financer essentiellement le projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire ;
- ✓ **Fonds International pour le Développement de l'Agriculture : 5,1 milliards de FCFA**, principalement au titre de l'appui à la production et à la commercialisation des produits agricoles ;
- ✓ **Fonds Africain de Développement : 3 milliards de FCFA** pour le programme d'appui au renforcement de la compétitivité du secteur industriel ;
- ✓ **GTZ : 2,9 milliards de FCFA**, destinés essentiellement à la promotion des filières agricoles et de la biodiversité ;
- ✓ **Union Européenne : 2,6 milliards de FCFA**, principalement consacrés au projet hydraulique et assainissement pour le millénaire.

Quant aux appuis budgétaires, ils ont été mobilisés à hauteur de 152,1 milliards de FCFA pour une prévision de 154,6 milliards de FCFA. Ces appuis ont été obtenus auprès de l'Agence Française de Développement, dans le cadre du C2D (73,8 milliards de FCFA en ligne avec les objectifs), et du Fonds Monétaire International à hauteur 78,3 milliards de FCFA.

1.2 Ressources de trésorerie

En plus des ressources budgétaires recouvrées, 99,3 milliards de FCFA ont été enregistrés au titre des recettes de trésorerie. Elles comprennent :

- ✓ 72,7 milliards de FCFA de recettes affectées au remboursement de crédits de TVA ;
- ✓ 26,6 milliards de FCFA de recettes de TVA affectées au secteur électricité.

II-EXECUTION DES DEPENSES

2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

Le niveau d'exécution des dépenses à fin septembre 2017 se situe à **3.993,8 milliards de FCFA** pour une prévision de 4 215 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,8%.

Ces dépenses comprennent **3.898,9 milliards de FCFA** de dépenses budgétaires (97,6% des dépenses totales) et **94,9 milliards de FCFA** de dépenses de trésorerie (2,4%).

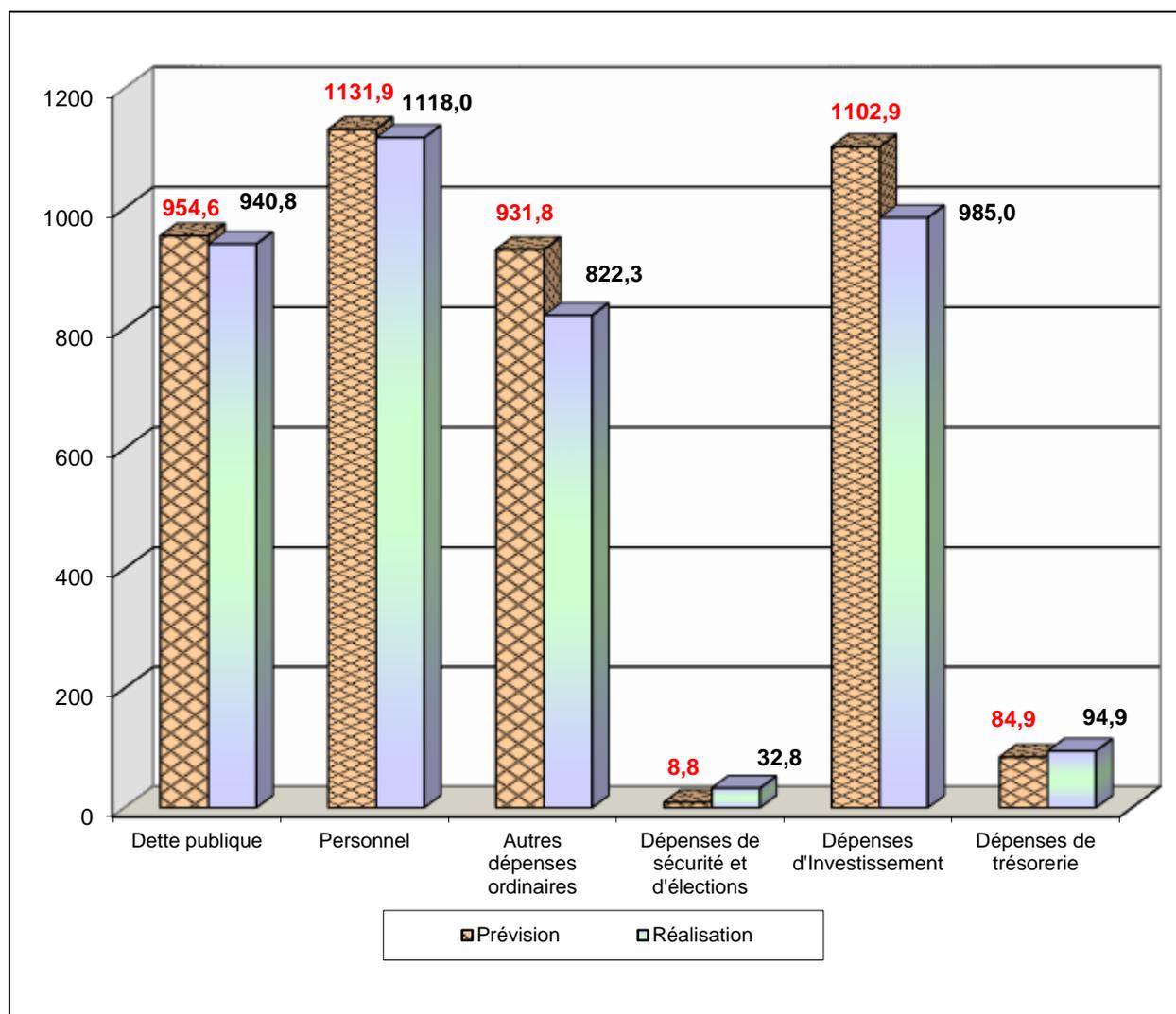
Tableau 2 : Situation des dépenses budgétaires par type à fin septembre 2017

(En milliard de FCFA)

Nature des dépenses	Fin septembre 2016			Fin septembre 2017		
	Objectif du programme FMI	Réalisation	Taux de réalisation	Objectif du programme	Réalisation	Taux de réalisation
Dépenses budgétaires	3 989,5	3 950,9	99,0%	4 130,1	3 898,9	94,4%
Dette publique	972,4	964,9	99,2%	954,6	940,8	98,6%
Dette intérieure	666,9	658,6	98,8%	610,8	616,8	101,0%
Dette extérieure	305,5	306,3	100,3%	343,8	324,1	94,3%
Dépenses ordinaires	1 826,9	1 785,4	97,7%	2 063,7	1 940,3	94,0%
Personnel	1 070,3	1 042,1	97,4%	1 131,9	1 118,0	98,8%
Abonnement	54,7	50,6	92,5%	67,9	54,5	80,3%
Subventions et transferts	298,6	301,4	100,9%	268,9	256,9	95,5%
Autres dépenses de fonctionnement	403,4	391,4	97,0%	595,0	510,9	85,9%
Dépenses de sécurité et d'élections	97,5	94,6	97,1%	8,8	32,8	371,6%
Financées sur ressources intérieures	97,5	94,6	97,1%	8,8	32,8	371,6%
Financées par les Bailleurs	0,0	0,0		0,0	0,0	
Dépenses d'investissement	1 092,8	1 106,0	101,2%	1 102,9	985,0	89,3%
Financés sur ressources intérieures	717,9	752,9	104,9%	574,8	493,3	85,8%
Financés par emprunts et dons	374,9	353,1	94,2%	528,1	491,7	93,1%
Dépenses de trésorerie	76,6	74,7	97,4%	84,9	94,9	111,7%
Remboursement de crédits de TVA	64,6	71,5	110,7%	72,7	72,7	100,0%
Reversement de TVA au secteur électricité	12,1	3,2	26,6%	12,2	22,2	181,7%
TOTAL DEPENSES	4 066,2	4 025,6	99,0%	4 215,0	3 993,8	94,8%

Sources : DGBF-DGTCP

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin septembre 2017 (en milliard de FCFA)



Sources : DGBF-DGTCP

2.1.1 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires sont exécutées à hauteur de **3.898,9 milliards de FCFA** à fin septembre 2017 pour une prévision de 4.130,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 94,4%.

➤ Service de la dette publique

Le service de la dette publique s'élève à fin septembre 2017 à **940,8 milliards de FCFA** contre 954,6 milliards de FCFA prévus, soit une sous-consommation de 13,8 milliards de FCFA. Il se répartit entre la dette intérieure (616,8 milliards) et la dette extérieure (324,1 milliards).

Le service de la dette intérieure a été exécuté à hauteur de **616,8 milliards de FCFA** contre un objectif de 610,8 milliards de FCFA.

Il a principalement porté sur les remboursements d'obligations du Trésor (262,0 milliards), de bons du Trésor (106,8 milliards), d'emprunts obligataires (91,8 milliards), de sukuk (31,3 milliards), de la dette vis-à-vis de la BCEAO (29,5 milliards), de la dette de la BACI (28,3 milliards), de la dette titrisée de la BIAO (9,7 milliards), de la dette de la SITEL (7,9 milliards), de la dette de la SGBCI (9,6 milliards), de la dette de la SIB relative aux logements sociaux (16,3 milliards) et de la dette de la BNI (4,8 milliards).

Quant au service de **la dette extérieure**, il a été exécuté à hauteur de 324,1 milliards de FCFA pour une prévision de 343,8 milliards de FCFA, soit une économie de 19,8 milliards de FCFA qui s'explique essentiellement par le non-paiement des échéances initialement prévues des Eurobonds 2017-2024 et 2017-2032. Celles-ci ont fait l'objet de rachat dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette.

Le service de la dette extérieure a porté principalement sur le Club de Paris (98,3 milliards), les Eurobonds (109 milliards), les échéances du FMI (38,2 milliards), le remboursement des autres créanciers tels que la Chine et l'Inde (26,6 milliards), les échéances de la BOAD (6,2 milliards), de la Banque mondiale (3,5 milliards), de la BID (9,3 milliards) et de HUAWEY Technologies (5,1 milliards).

➤ **Dépenses de personnel**

Les **charges de personnel** se situent à fin septembre 2017 à **1.118** milliards de FCFA pour une prévision de 1.131,9 milliards de FCFA, soit une sous-consommation de **13,9** milliards de FCFA, essentiellement en lien avec le retard dans l'acheminement des dossiers de premiers mandatements des agents nouvellement recrutés.

Les dépenses de personnel exécutées comprennent :

- ✓ les salaires des fonctionnaires (790,3 milliards) ;
- ✓ la solde de la police (57,5 milliards) ;
- ✓ la solde des militaires (115,1 milliards) ;
- ✓ les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (94,8 milliards) ;
- ✓ le salaire du personnel des institutions (34,3 milliards) ;
- ✓ les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (4,7 milliards) ;
- ✓ la rémunération du personnel local des ambassades, des attachés de défense et autres personnels (21,5 milliards).

➤ **Dépenses d'abonnement**

Les **dépenses d'abonnement** ont été exécutées à hauteur de **54,5 milliards de FCFA** contre 67,9 milliards de FCFA prévus. Elles ont porté sur les consommations d'électricité de la période de janvier à juin 2017 (45,4 milliards), de téléphone (5,2 milliards) et d'eau (4 milliards). L'écart de 13,4 milliards de FCFA enregistré s'explique par le retard relevé dans la transmission des factures.

➤ Subventions et transferts

Les subventions et transferts s'élèvent à **256,9 milliards de FCFA** à fin septembre 2017 contre 268,9 milliards de FCFA initialement prévus, soit une économie de 12 milliards de FCFA, en rapport avec le réaménagement du Gouvernement intervenu en début d'année et les retards induits dans la mise en place de certaines dotations budgétaires. Ce niveau d'exécution comprend principalement :

- ✓ les subventions aux établissements publics nationaux (56,5 milliards) ;
- ✓ les subventions aux écoles privées (61,2 milliards) ;
- ✓ la subvention au secteur électricité (16 milliards) ;
- ✓ les transferts aux ambassades et aux représentations de la Côte d'Ivoire à l'étranger (15,7 milliards) ;
- ✓ les bourses et kits scolaires (38,7 milliards) ;
- ✓ les transferts aux collectivités et aux districts (16,5 milliards).

➤ Autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 510,9 milliards de FCFA contre une prévision de 595 milliards de FCFA, en lien notamment avec une exécution retardée du budget de l'Etat en début d'année en raison du réaménagement du Gouvernement et de la baisse des cours du cacao. Elles concernent les charges de fonctionnement des services (495,9 milliards), les dépenses sociales ciblées (4,7 milliards) et les frais de carburant de l'armée (10,3 milliards).

➤ Dépenses de sécurité et d'élections

Les dépenses de sécurité et d'élections ont été réalisées à hauteur de 32,8 milliards de FCFA contre un objectif de 8,8 milliards de FCFA. Elles couvrent principalement les dépenses effectuées dans le cadre des activités du Conseil National de Sécurité. Le dépassement de 23,9 milliards de FCFA observé par rapport à l'objectif initial s'explique par la mise en œuvre des dispositions prises par le Gouvernement dans le cadre du renforcement de la sécurité.

➤ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors dépenses de sécurité et élections) ont été exécutées à hauteur de 985 milliards de FCFA pour une prévision de 1.102,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 89,3%. Ces dépenses ont été financées à 50,1% sur les ressources intérieures.

Au titre du **financement intérieur**, les dépenses exécutées se situent à 493,3 milliards de FCFA contre un objectif de 574,8 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de **85,8%**, en lien avec le réaménagement budgétaire consécutif à la baisse des cours du cacao, aux revendications sociales et au réaménagement du Gouvernement. La sous-consommation de 81,5 milliards de FCFA est liée à la non-exécution budgétaire d'importants projets tels que l'aménagement de la route Guitry-Divo (21,5 milliards de FCFA prévus), le bitumage de l'axe Ferké-Kong (7,6 milliards de FCFA prévus), le programme de construction de collèges et lycées (6,2 milliards de FCFA prévus), la mise en place du système intégré de gestion des applications et procédures de police (3

milliards de FCFA prévus) et le projet de renforcement des réseaux de transport et de distribution (2,7 milliards de FCFA prévus). Cette sous-consommation tient également au fait que des projets tels que la construction des infrastructures du métro d'Abidjan (2,6 milliards de FCFA prévus) et le bitumage de l'axe Odienné-Gbéléban (2,5 milliards de FCFA prévus) n'ont pas encore démarré.

Cette sous-consommation est également en rapport avec le faible niveau d'exécution des crédits consacrés à certains projets dont la restructuration des banques (0,2 milliard de FCFA contre 7,5 milliards de FCFA attendus), le projet de facilitation du commerce et du transport sur le corridor Abidjan-Lagos (0,1 milliard de FCFA contre 2,6 milliards de FCFA attendus).

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement sur ressources intérieures recouvre le programme d'investissement routier financé à travers le FER (79,8 milliards), les projets financés dans le cadre du C2D (35,8 milliards), la construction des infrastructures pour les jeux de la francophonie (27 milliards), et le projet d'aménagement de la baie de Cocody (14,4 milliards). Sont également concernés la Couverture Maladie Universelle (11,6 milliards), le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (10,8 milliards), l'appui aux projets des jeunes (9,4 milliards) ainsi que le projet renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (9 milliards). Il peut être également mentionné, l'aménagement de la route Akoupé-Kotobi-Bongouanou (7,9 milliards), la construction du barrage hydro-électrique de Soubré (7,8 milliards), le projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire (7,6 milliards) ainsi que le programme d'appui au foncier rural (7,6 milliards).

Ces dépenses intègrent également l'alimentation en eau potable de Korhogo (6,4 milliards), la souscription au capital d'organismes nationaux et internationaux (6,1 milliards), la création des infrastructures sportives de la CAN 2021 (4,9 milliards), et la réhabilitation de l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody (4,5 milliards). Elles concernent par ailleurs la réhabilitation des Tours A et B (4,3 milliards), l'appui à l'initiative indépendance vaccinale (4,2 milliards), la construction du stade olympique d'Ebimpé (4 milliards) ainsi que la construction de l'université de San-Pédro (3,5 milliards). Il convient d'y rajouter le bitumage de l'axe Mankono-Tiéningboué (3,3 milliards), la construction de l'université de Man (3,2 milliards), la construction du centre de radiothérapie (3,2 milliards) et l'aménagement de la route Boundiali-Odienné-Frontière Guinée (3,1 milliards).

Sur un autre plan, il peut être cité l'extension de l'université Lorougnon Guédé de Daloa (3,1 milliards), la réalisation des VRD pour logements sociaux (3 milliards), le projet de transport urbain (2,9 milliards) ainsi que la construction du CHU d'Angré (2,9 milliards). Il est à rajouter l'aménagement de la route Boundiali-Tengréla-Mali (2,6 milliards), les travaux d'urgence du réseau routier (2,3 milliards), l'aménagement du bord de mer de l'autoroute Abidjan - Grand Bassam (2,4 milliards), la réhabilitation de l'autoroute du Nord (2,3 milliards). Les dépenses ont ainsi porté sur le renforcement de l'alimentation en eau potable de Tafiré et des localités environnantes (2,3 milliards), les travaux d'urgence du réseau routier (2,3 milliards), le projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Ouagadougou (2,3 milliards), le programme d'aménagement des routes et de facilitation du transport au sein

de l'Union du fleuve Mano (2,3 milliards) et le programme national d'électrification rurale (2,2 milliards).

L'exécution des projets d'investissement financés sur **ressources extérieures** ressort à **491,7 milliards de FCFA** pour un objectif de 528,1 milliards de FCFA, soit un taux de **93,1%**. Ces dépenses couvrent les emprunts-projets pour 392 milliards de FCFA et les dons-projets pour 99,7 milliards de FCFA.

Les dépenses exécutées au titre des **emprunts-projets** sont de 392 milliards de FCFA contre une prévision de 410,8 milliards de FCFA de FCFA, soit un taux d'exécution de 95,4%. Ce niveau de réalisation, en dessous de 100%, est lié au retard noté dans l'exécution de certains projets notamment :

- ✓ le projet de renforcement des réseaux de transport et de distribution (26,7 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ le projet de construction du centre national d'oncologie et de radiothérapie (10,9 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ la construction de pont en ouvrages métalliques (9,5 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ le projet d'appui au secteur de l'énergie "ENERGOS 1" (9,1 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ l'alimentation en eau potable des régions de Gôh et de la Marahoué (7,4 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ le projet d'aménagement de la route Toulepleu - Zouan-Hounien (5,9 milliards de FCFA prévus) ;
- ✓ l'alimentation en eau potable de la ville d'Abengourou et des localités environnantes (5,3 milliards de FCFA prévus).

Le niveau d'exécution des dépenses sur emprunts-projets recouvre les dépenses effectuées dans le cadre du projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique en Côte d'Ivoire (172,9 milliards), du projet de transport urbain (110,7 milliards), du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (11,1 milliards), de l'aménagement de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké (10,9 milliards), du projet d'interconnexion des réseaux électriques entre la Côte d'Ivoire et le Mali (9,4 milliards) et du projet d'appui au pôle agro-industriel du Bélier (8 milliards).

Il concerne également le projet d'aménagement de la route sur le corridor Bamako - Kani - Boundiali - San-Pédro (6,6 milliards), le projet d'aménagement de la route Boundiali-Odienné-Frontière Guinée (5,7 milliards), le projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et à la facilitation du commerce sur le corridor Abidjan-Ouagadougou (5 milliards), le projet de construction et d'équipement de six lycées de jeunes filles (4,7 milliards) et le projet d'aménagement de la zone franche technologique de Grand Bassam (4,5 milliards).

Ces dépenses intègrent aussi l'aménagement de la route Bouna-Doropo-frontière Burkina Faso (4,3 milliards), le projet d'appui aux secteurs agricoles (3,5 milliards), l'aménagement de l'axe Adzopé-Yakassé-Attobrou (3,3 milliards), le programme d'aménagement des routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (3,2 milliards). Il convient de mentionner également le projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (3 milliards) et le renforcement de l'alimentation en eau potable de Tafiré et localités environnantes (2,7 milliards). Les emprunts-projets portent en outre sur la mise en place du centre d'excellence africain-mines et environnement à l'INPHB (1,8 milliard), l'aménagement de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda (1,8 milliard), le programme national de développement communautaire (1,8 milliard), l'aménagement de la route Boundiali - Tengréla – frontière Mali (1,7 milliard), l'alimentation en eau potable des villes de Bouna et de Bondoukou (1,5 milliard) et le projet d'appui à la production et à la commercialisation-extension (1,5 milliard).

Les **dons-projets** s'élèvent à **99,7 milliards de FCFA** contre 117,3 milliards de FCFA prévus, soit un taux d'exécution de 85%. Ce niveau d'exécution porte principalement sur les dépenses au titre :

- ✓ du projet de renaissance des infrastructures de Côte d'Ivoire (32,9 milliards) ;
- ✓ du programme de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA (19,8 milliards) ;
- ✓ du programme de la lutte contre le paludisme (12,2 milliards) ;
- ✓ du projet de mise en œuvre du cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en Côte d'Ivoire (10 milliards) ;
- ✓ du projet d'appui à la production et à la commercialisation-extension (5,1 milliards) portant sur l'amélioration des cultures maraichères et du riz ;
- ✓ du programme de lutte contre la tuberculose (3,2 milliards) ;
- ✓ du projet d'appui aux secteurs agricoles (3 milliards) ;
- ✓ du programme d'appui au renforcement de la compétitivité du secteur industriel (3 milliards) ;
- ✓ de la promotion des filières agricoles et de la biodiversité (3 milliards) ;
- ✓ de la phase 2 du plan prioritaire pour la consolidation de la paix du Fonds des Nations Unies (2,9 milliards) ;
- ✓ du projet hydraulique et assainissement pour le millénaire (1,5 milliard) ;
- ✓ du projet d'appui à la redynamisation du secteur de la santé (1 milliard).

Les dons-projets enregistrent une sous-consommation de 17,6 milliards de FCFA, en rapport principalement avec le retard relevé dans l'exécution budgétaire du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la Côte d'Ivoire (UNDAF), prévu pour 31,6 milliards de FCFA, de la construction du stade olympique d'Ebimpé, attendue à 6,5 milliards de FCFA, du projet d'appui au secteur de l'énergie "ENERGOS 1" pour un objectif de 4,5 milliards de FCFA et de la construction de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise à hauteur de 3,5 milliards de FCFA.

2.1.2 Dépenses de trésorerie

Les dépenses de trésorerie ressortent à 94,9 milliards de FCFA. Elles concernent le remboursement des crédits de TVA (72,7 milliards) et le reversement de recettes de TVA affectées au secteur de l'électricité (22,2 milliards).

2.2 Analyse des dépenses d'investissement par capacité d'absorption

Les dépenses d'investissement (hors dépenses de sécurité et d'élections) se chiffrent à **984,9 milliards de FCFA** à fin septembre 2017, correspondant à un taux d'exécution de 52,1% par rapport aux dotations budgétaires annuelles (contre 53% à fin septembre 2016). Le niveau relativement faible de ce taux est principalement lié au retard dans l'exécution budgétaire d'importants projets tels que le projet de renforcement des réseaux de transport et de distribution, l'aménagement de la route Guitry-Divo, la construction du centre national d'oncologie et de radiothérapie, la construction de pont en ouvrages métalliques, le projet d'appui au secteur de l'énergie "ENERGOS 1" ainsi que le bitumage de l'axe Ferké-Kong.

L'analyse de la capacité d'absorption à fin septembre 2017 des institutions et ministères laisse apparaître les performances suivantes :

- dix-sept (17) ministères affichent des taux d'exécution inférieurs à 50% ;
- neuf (09) ministères présentent des taux d'exécution compris entre 50 et 75% ;
- onze (11) ministères ont réalisé des taux d'exécution supérieurs à 75%.

La capacité d'absorption par institution et ministère est jointe en annexe.

2.3 Analyse des dépenses par grande fonction

Les dépenses du budget de l'Etat exécutées à fin septembre 2017, se répartissent selon les fonctions principales comme suit :

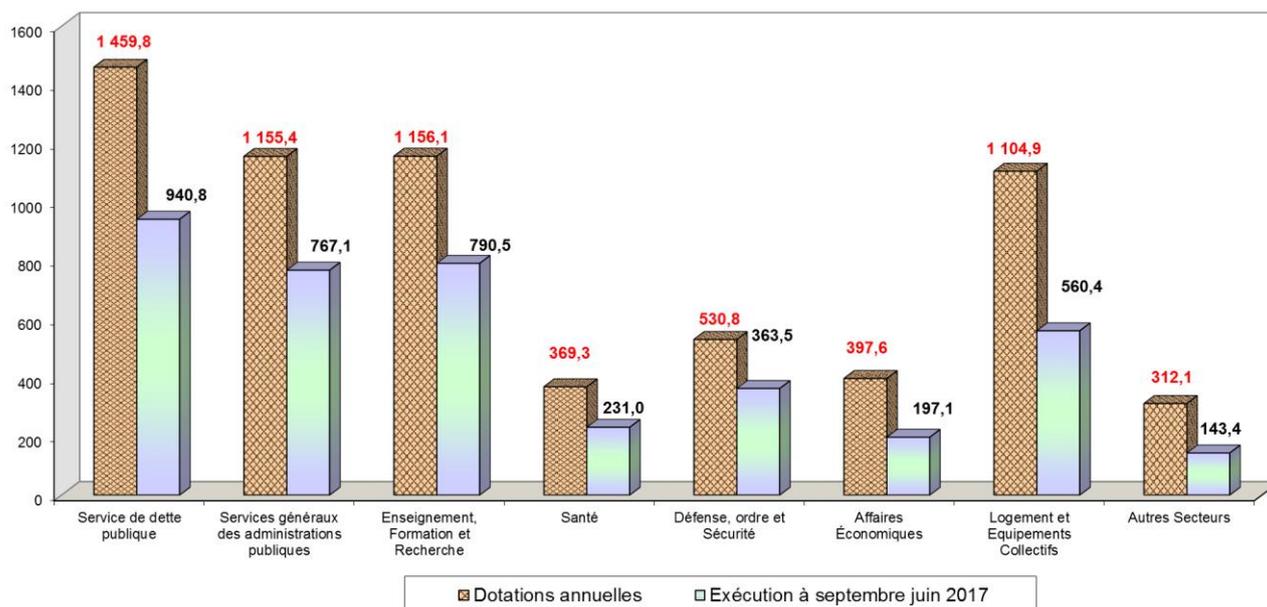
Tableau 3 : Etat d'exécution des dépenses globales par grande fonction à fin septembre 2017

Grandes fonctions	Budget voté (1)	Budget actuel (2)	Exécution à fin septembre 2017				Proportion	Taux d'exécution (4)=(3)/(2)
			SIGFIP	Avances de trésorerie	Opérations de trésorerie	TOTAL dépenses (3)		
Service de dette publique	1418,8	1459,8	940,8			940,8	23,6%	64,5%
Services généraux des administrations publiques	1151,3	1155,4	436,9	235,3	94,9	767,1	19,2%	66,4%
<i>dont Institutions</i>	<i>147,1</i>	<i>143,7</i>	<i>109,6</i>	<i>183,7</i>		<i>293,2</i>	<i>7,3%</i>	<i>204,1%</i>
-Services Economiques et Financiers	232,0	229,5	95,0			95,0	2,4%	41,4%
-Autres Services Généraux	628,4	632,9	163,9	0,0		163,9	4,1%	25,9%
Enseignement, Formation et Recherche	1199,0	1156,1	783,6	6,9		790,5	19,8%	68,4%
Santé	371,0	369,3	229,1	1,9		231,0	5,8%	62,5%
Affaires Économiques	385,0	397,6	190,8	6,3		197,1	4,9%	49,6%
Défense, ordre et sécurité	512,0	530,8	325,7	37,8		363,5	9,1%	68,5%
Logement et Equipements Collectifs	1140,1	1104,9	560,0	0,4		560,4	14,0%	50,7%
Autres Secteurs (Protection de l'environnement, Loisirs, Culture et Culte, Protection Sociale)	324,2	312,1	135,5	7,9		143,4	3,6%	45,9%
TOTAL GENERAL	6501,4	6485,9	3602,3	296,6	94,9	3993,8	100,0%	61,6%

(En milliard de FCFA)

Sources : -DGBF-DGTCP

Graphique 3 : Exécution des dépenses du budget de l'Etat par grande fonction à fin septembre 2017 (en milliard de FCFA)

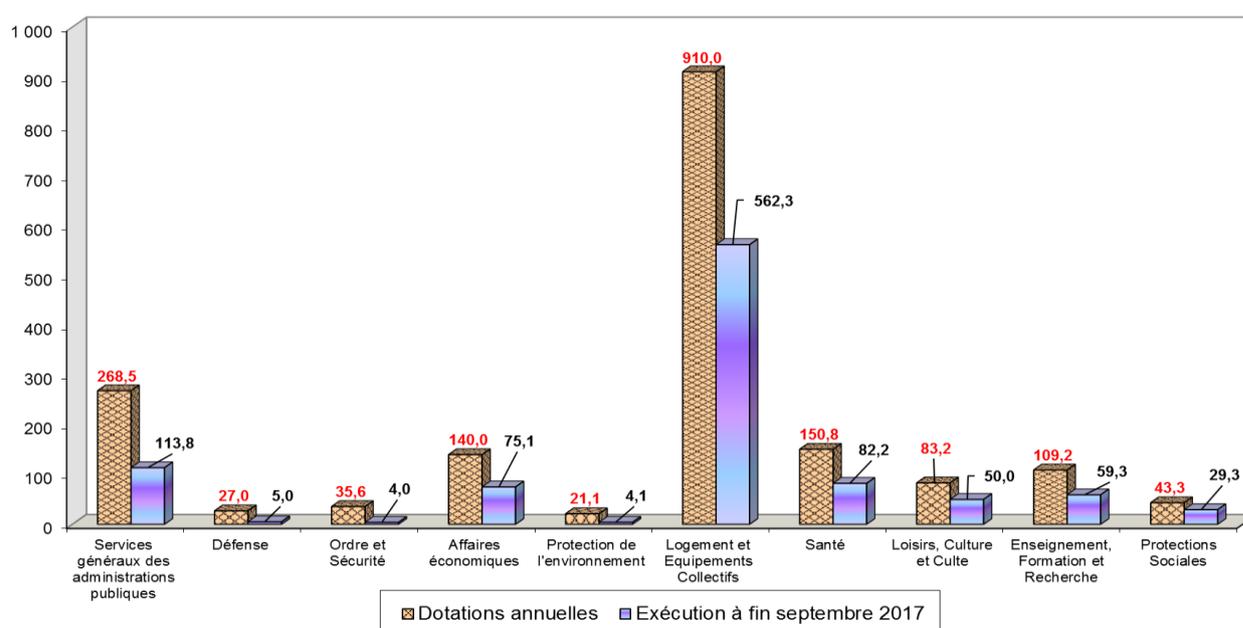


Sources : DGBF-DGTCP

De façon spécifique, les **dépenses d'investissement** par grande fonction y compris les dépenses de sécurité, s'établissent globalement à **1.017,7 milliards de FCFA** pour 1.924,7 milliards de FCFA de dotations annuelles. Elles portent notamment sur les logements et équipements collectifs (562,3 milliards), les affaires économiques (75,1 milliards), l'enseignement, la formation et la recherche (59,3 milliards).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des dépenses d'investissement par grande fonction.

Graphique 4 : Dépenses d'investissement par grande fonction à fin septembre 2017 (en milliard de FCFA)



Sources : DGBF-DGTCP

2.4 Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté et de réduction des disparités sociales, le Gouvernement s'est orienté vers une croissance économique plus inclusive en accordant une attention particulière aux dépenses favorisant l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations les plus défavorisées. A ce titre, les dépenses pro-pauvres exécutées à fin septembre 2017 se sont élevées à **1.465,4 milliards de FCFA** pour un objectif plancher de 1.437,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 102,0%.

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2017

(En milliard de FCFA)

DOMAINES	2016	2017		
	Réalisation à septembre	Budget	Objectif à fin septembre	Réalisation à fin septembre
01 Agriculture et développement rural	84,6	73,3	54,2	76,2
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	5,4	11,9	8,4	5,4
03 Education	895,9	1 111,7	803,0	760,7
04 Santé	245,8	379,7	262,7	244,9
05 Eau et Assainissement	48,3	80,3	48,4	38,6
06 Energie	24,9	74,8	49,3	27,9
07 Routes et ouvrages d'art	110,1	215,0	128,8	248,7
08 Affaires Sociales	17,1	36,3	25,9	15,8
09 Décentralisation	44,1	63,3	41,6	41,3
10 Reconstructions et réhabilitations	5,7	12,8	7,7	3,0
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	6,8	10,8	7,1	2,9
TOTAL	1488,7	2 070,1	1 437,1	1 465,4

Source : DGBF-DGTCP

III- ETAT DES PAIEMENTS EFFECTUES

Les paiements effectués à fin septembre 2017 sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : Etat des paiements effectués par les comptables par nature de dépenses à fin septembre 2017

(En milliard de FCFA)

	Budget actuel	Exécution	Mise en règlement	Avances	Trésorerie	Paiements (*)
Dettes Publiques	1 459,8	940,8	940,8	0,0	0,0	940,8
Dettes intérieures	884,2	616,8	616,8	0,0	0,0	616,8
Dettes extérieures	575,5	324,1	324,1	0,0	0,0	324,1
Dépenses Ordinaires	3 188,6	1 676,5	1 627,1	236,0	94,9	1 958,0
Personnel	1 507,2	1 118,0	1 118,0	0,0	0,0	1 118,0
Subventions et transferts	357,7	256,9	220,1	12,1	0,0	232,2
Autre dépenses ordinaires	1 323,7	301,6	289,0	224,0	94,9	607,8
Dépenses d'Investissement	1 718,5	985,0	887,9	60,6	0,0	948,5
Comptes spéciaux du trésor	119,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL GENERAL	6 485,9	3 602,3	3 455,8	296,6	94,9	3 847,3

(*) Les paiements correspondent ici aux mandats mis en règlement au Trésor et les autres opérations de trésorerie.

(**) : Ces montants n'intègrent pas les dépenses sur recettes affectées (FER et FIMR)

Sources : DGBF-DGTCP

IV- EVOLUTION DES INDICATEURS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs budgétaires du programme économique et financier.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs budgétaires du programme économique et financier à fin septembre 2017

(En milliard de FCFA)

Repères indicatifs	Fin septembre 2017	
	Objectif	Réalisation
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	1.437,1	1.465,4
Plancher sur les recettes fiscales TOFE ¹	2.568,7	2.664,4

Source : DGBF

4.1 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

A fin septembre 2017, le niveau des dépenses pro-pauvres s'élève à 1.465,4 milliards de FCFA pour un objectif plancher de 1.437,1 milliards de FCFA, soit un dépassement d'objectif de 28,3 milliards de FCFA.

4.2 Plancher sur les recettes fiscales

Les recettes fiscales TOFE à fin septembre 2017 se chiffrent à 2.664,4 milliards de FCFA pour un niveau minimum attendu de 2.568,7 milliards de FCFA, soit un écart positif de 76,8 milliards de FCFA.

¹ Les recettes fiscales TOFE incluent, en plus des recettes fiscales budgétaires, les recettes affectées à des opérations spécifiques définies par la loi des finances.

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat au terme des trois premiers trimestres de l'année 2017 se caractérise par une bonne performance dans la mobilisation des ressources tirée par les recettes fiscales et un niveau d'exécution des dépenses en deçà des prévisions.

Cette exécution s'explique notamment par les difficultés enregistrées en début d'année qui ont entraîné un retard dans l'exécution d'un certain nombre de projets importants, conduisant à un niveau d'exécution relativement faible des dépenses d'investissement.

Les principaux critères budgétaires du programme économique et financier ont donc été respectés à fin septembre 2017.

Les efforts d'amélioration de la consommation des crédits d'investissement devront être poursuivis au quatrième trimestre pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement, en lien avec le maintien de la performance des mobilisations de ressources afin de garantir le respect du critère sur le solde budgétaire à fin 2017.

Telle est l'économie de la présente Communication relative à l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2017, soumise à l'adoption du Conseil des Ministres.

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**LE SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU
BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE
L'ETAT**

Adama KONE

Moussa SANOGO